

# CRETACE 4000

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION du 8 novembre 2011**

Le 8 novembre 2011, à 9 h 30, à l'hôtel de la Communauté de Communes de LACQ, s'est tenue la réunion du comité local de suivi (CLS) des injections d'effluents dans la structure dite "Crétacé 4000", sous la présidence de M. Franck METRAS, professeur émérite de l'Université de Pau et des pays de l'Adour.

### Participaient à la réunion :

- M. Pierre DOMBLIDES, Vice-président de la communauté de communes de Lacq, maire de Mont
- Mme Gilberte LAMAISON, mairie de Lacq
- Mme Sylvie BROUAT, communauté de communes de Lacq
- Mme Monique DAUDE, Chambre de Commerce et d'Industrie de PAU Béarn
- M. Jacques GAUTHIER, UISBA
- M. Didier ANGLEROT, APESA
- M. Patrice SERIEYS, ARKEMA, syndicat CFDT
- M. Alain BARRABES, TOTAL E&P France, FO
- M. Eric ALLART, TOTAL E&P France, CGT
- M. Philippe VIPREY, ARKEMA Lacq/Mourenx
- M. Philippe LEMAIRE, CHIMEX
- Mme Laurence LANGRAND, CHIMEX
- M. Guy LE MOAL, SOBEGI Lacq
- Mme Didier GAZANIOL, TOTAL E&P France
- M. Bruno VUILLEMIN, TPF
- Mme Véronique GAZDA, DREAL Aquitaine - Unité territoriale des Pyrénées Atlantiques

### Etaient excusés :

- Mme Marie-Laure LAMBERT, association Santé-Environnement Bassin de Lacq
- M. Jean-Pierre DUBREUIL, adjoint au maire de Lagor
- M. Benoît DE GUILLEBON, APESA

Monsieur Franck METRAS ouvre la séance à 9 h 30 et souhaite la bienvenue au représentant de la société TOTAL E&P France.

L'ordre du jour en est le suivant :

1. Approbation des procès verbaux des réunions du 7 décembre 2010 et du 11 avril 2011
2. Compte rendu d'exploitation des injections en CRETACE 4000 pour le 1<sup>er</sup> semestre 2011, par M. Guy Le Moal de TOTAL E&P France
3. Recherche de solutions alternatives aux injections en Crétacé 4000, par Bruno Vuillemin de TPF (Total Petrochemicals France)
4. Mise en œuvre d'une solution alternative aux injections en Crétacé 4000, par Philippe Lemaire et Laurence LANGRAND de CHIMEX
5. Questions diverses

## **1) Approbation des comptes rendus des réunions des 7 décembre 2010 et 11 avril 2011**

Les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

Il est toutefois souhaité que les comptes rendus soient moins techniques et que les informations techniques soient diffusées en annexe.

## **2) Compte rendu d'exploitation des injections en CRETACE 4000, par Guy Le Moal**

M. Le Moal dresse le bilan d'exploitation des injections en C4000 jusqu'à fin septembre 2011.

Globalement, le niveau d'activité est stable. La diminution des eaux sodées envoyées par TOTAL E&P France se poursuit.

Les injections se font à nouveau en mélange depuis le mois de juin afin de permettre la réalisation des tests d'injectivité.

Les interventions sur filtres suite à colmatage sont toujours plus fréquentes pour les effluents en provenance de la plate-forme de Lacq : la filtration réalisée au départ de la plate-forme de Mourenx permet de limiter les interventions.

En ce qui concerne la demande d'injection des effluents sodés d'ARKEMA Mont, M. Le Moal indique que toutes les études complémentaires demandées ont été remises à la DREAL.

Mme GAZDA précise que pour poursuivre l'instruction de cette demande, les exploitants TOTAL E&P France et ARKEMA Mont doivent remettre à jour leurs dossiers et que si cette demande est confirmée, elle devra faire l'objet d'une présentation au CODERST des Pyrénées Atlantiques, puis au CSPRT<sup>1</sup> (ex CSIC).

M. Gazaniol signale que TOTAL E&P France souhaite attendre les résultats des études de recherche de solutions alternatives.

M. Domblides exprime son incompréhension face à cette attitude car il estime qu'elle pénalise le site d'ARKEMA à Mont. Il demande à ce que TOTAL E&P France donne son aval à ces injections si ARKEMA Mont rencontrait des problèmes de débouchés.

M. Vuillemin mentionne que les démarches de nombreux industriels en Europe sont orientées vers des réductions importantes des effluents et que des investissements lourds sont réalisés dans ce domaine depuis 4-5ans. Il est important qu'au niveau local, il n'y ait pas de retard pris et que tout doit être mis en œuvre pour maintenir une activité industrielle.

M. Barrabès souhaiterait connaître les acteurs chargés de l'injection des effluents à compter de fin 2013. Il lui est répondu qu'aucune décision n'a été prise à ce jour et comme rappelé lors du précédent comité, le changement d'exploitant devra faire l'objet d'une présentation aux membres du Comité Local de Suivi et sera soumis à l'avis du CSPRT.

M. Barrabès souhaite savoir si des problèmes ont été rencontrés au niveau des pipes entre les installations et les puits LA 102 et LA 109. M. Le Moal répond que le rapport annuel présentera les résultats de l'inspection. M. Barrabès s'inquiète notamment de la tenue des aciers conçus à l'origine pour véhiculer du gaz brut et non des effluents liquides.

---

<sup>1</sup> CODERST : Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques  
CSPRT : Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques  
CSIC : Conseil Supérieur des Installations Classées

### **3) Recherche de solutions alternatives aux injections en Crétacé 4000, par Bruno Vuillemin de TPF (Total Petrochemicals France)**

Le centre de recherche Total Petrochemicals France est situé à Lacq. Il apporte une expertise à l'ensemble des branches du groupe TOTAL dans les domaines de la chimie, de la physique et de la physico-chimie. L'équipe de recherche est constituée d'environ 90 personnes et les recherches concernent principalement trois domaines :

- le traitement des eaux et la réhabilitation des sols,
- l'optimisation de la purification du gaz naturel,
- les nouvelles technologies d'extraction des pétroles.

Suite à la présentation du bilan quinquennal au CSIC du 17 novembre 2009 et compte tenu des vulnérabilités, aussi bien d'ordre technique que réglementaire ou économique, que présente l'injection d'effluents en Crétacé 4000, la DREAL a initié le 26 janvier 2010 un groupe de travail, composé des exploitants TOTAL E&P France, ARKEMA, SOBEGI, SOBEGI Environnement, Total Petrochemicals France (TPF), de l'Agence de l'Eau et de la DREAL Aquitaine, avec pour objectif de réaliser un état des solutions alternatives à l'injection en Crétacé 4000.

TPF, à la demande de TOTAL E&P France et de SOBEGI pour ses clients, est en charge de la réalisation de cette étude de recherche de solutions alternatives tout en s'appuyant également sur le GRL (Groupement de Recherches de Lacq) et le LCE (Laboratoire de Contrôle Environnement) de SOBEGI.

M. Vuillemin présente les différentes phases du projet (cf. présentation jointe en annexe au présent compte rendu) :

- la première étape relative à la caractérisation des effluents tenant compte de la situation en 2010 et des évolutions attendues post 2013 ;

M. Vuillemin précise que l'approche substances a été privilégiée et que les analyses complémentaires réalisées pour qualifier les effluents ont intégré la recherche de substances dangereuses dans l'eau (directive cadre sur l'eau).

- la seconde phase relative à la traitabilité des effluents par la STEB ;
- la troisième phase relative à la valorisation des flux non-traitables et notamment les solutions pour le chlorure d'ammonium ( $\text{NH}_4\text{Cl}$ ) telles que la valorisation comme engrais (étude en cours avec Euralis).

M. Métras souhaite qu'un point puisse être fait d'ici un an pour présenter au comité les résultats des études de valorisation.

### **4) Mise en œuvre d'une solution alternative aux injections en Crétacé 4000, par Philippe Lemaire et Laurence LANGRAND de CHIMEX**

La société CHIMEX est implantée depuis 1977 sur la plate-forme de Mourenx. Elle exploite deux unités de fabrication de chimie fine (UP1 et UP2). Les produits fabriqués sont principalement des produits de base pour la cosmétique. Les fabrications sont réalisées par campagnes et par batch (procédés discontinus).

Les eaux industrielles usées issues des procédés et des lavages représentent 22 000 m<sup>3</sup>/an et sont aujourd'hui :

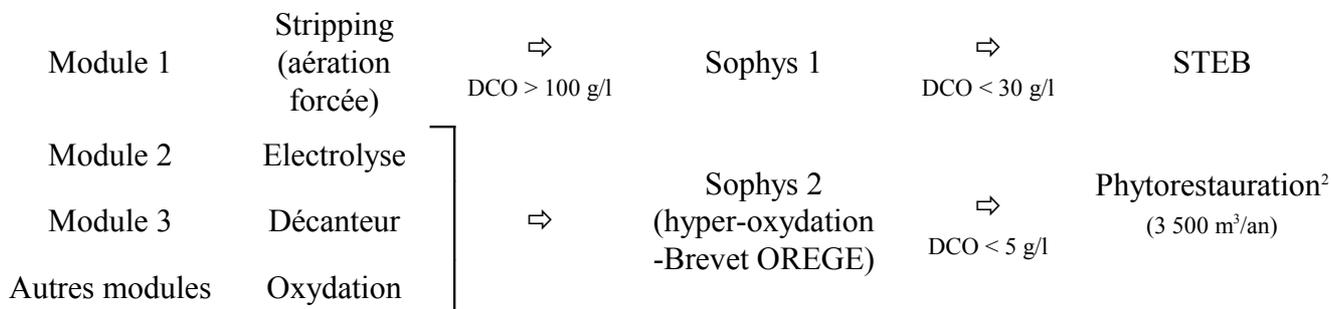
- soit traitées au niveau de la STEB (station de traitement des eaux biodégradables) de Lacq, pour 70 % des flux, soit 15 000 m<sup>3</sup>/an (c'est-à-dire la totalité des flux de l'UP2),
- soit injectées en Crétacé 4000, pour 30 % des flux, soit 6 000 m<sup>3</sup>/an.

L'objectif de Chimex est de poursuivre la réduction des injections en Crétacé 4000 engagée depuis 2006 et de mettre en œuvre des traitements en surface des eaux usées de l'UP1.

Les effluents de l'UP1 sont complexes et très variables : ils présentent de fortes variations de pH, de longues chaînes moléculaires, des teneurs élevées en MES et en DCO et ils sont chargés en sels.

Les techniques de traitement telles que la flottation, la filtration, l'électro-coagulation, la centrifugation ont été testées depuis 7 ans sans résultat.

CHIMEX a fait appel à une PME, OREGÉ, qui en lien avec l'université de Pau et le GRL, a caractérisé chaque effluent issu de l'UP1. Les flux ont été ségrégués en 4 avec 4 modes de traitement associés :



L'unité de phytorestauration est constituée de 3 étages successifs :

1. des filtres verticaux aérobies (avec des plantes de type roseau),
2. des filtres horizontaux anaérobies,
3. des taillis courte rotation (arbres de bord de berge : saules, aulnes, etc.).

Les filtres verticaux et horizontaux sont disposés sur une géomembrane pour assurer l'étanchéité du dispositif par rapport au sol et au sous-sol. Leur fonction est de réduire la concentration de l'effluent en DCO et en DBO<sub>5</sub> par biodégradation notamment.

Les taillis courte rotation ont pour fonction principale l'évapotranspiration et l'infiltration dans le sol.

Des vérifications des teneurs en DCO se feront entre chaque étape.

Aux demandes de MM. Métras et Barrabès relatives au temps de séjour, CHIMEX indique que le stockage par bassin est d'une semaine. Deux chasses seront pratiquées par jour, représentant 6 m<sup>3</sup>/jour. La surface d'emprise des bassins sera de 9 500 m<sup>2</sup> à comparer au 42 000 m<sup>2</sup> du site de CHIMEX.

M. Métras souhaite savoir si l'investissement est rentable. M. Lemaire précise que l'investissement est considérable à l'échelle de CHIMEX, mais il s'inscrit dans une stratégie de développement durable et d'image de l'entreprise.

#### **4) Questions diverses**

Mme BROUAT informe les membres de la commission que le député-maire David HABIB est intervenu pour proposer un amendement à la loi de finances. L'amendement adopté le 14 octobre 2011 est joint en annexe au présent compte rendu.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie les participants et lève la séance.

<sup>2</sup> Il s'agit de phytorestauration et non de phyto-rémediation : il n'y a aucun transfert de polluant vers les plantes